

Les acteurs politiques de 1848. Une plongée dans l'histoire du XIX^e siècle. Par Éric Anceau, maître de conférences à Paris-Sorbonne.

Voilà de nombreuses années que la méthode prosopographique est utilisée pour étudier les élites françaises du XIX^e siècle. Tel *Monsieur Jourdain* qui faisait de la prose sans le savoir, Georges Six proposait déjà le produit d'une recherche prosopographique avec son *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire* de 1934 puis la publication de l'analyse croisée de ses notices individuelles¹. D'un côté, le genre biographique ne permet guère de juger de la représentativité de l'objet d'étude et d'en déduire des enseignements généraux. D'un autre côté, les enquêtes statistiques traduisent rarement la complexité et la diversité du corpus étudié et demeurent souvent des abstractions froides et arides. En utilisant conjointement ces deux approches tout en évitant leurs travers respectifs, le « compromis prosopographique » a séduit de nombreux historiens.

Dans le domaine de la prosopographie des élites politiques françaises du XIX^e siècle, les recherches individuelles et les enquêtes collectives ont toujours coexisté. En raison de la masse des informations à rassembler puis à traiter, les premières s'inscrivent nécessairement dans la durée. La thèse universitaire en constitue l'un des cadres privilégiés. Les exemples abondent : grands notables de la monarchie de Juillet, ministres de la Troisième République, députés du Second Empire...² Parallèlement, le CNRS et le Centre de recherches sur l'histoire du XIX^e siècle de la Sorbonne ont mené de grandes enquêtes collectives. Après avoir soutenu l'ambitieux projet lancé dans les années 1970 par Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret sur les notables du Premier Empire³, il a fondé l'Institut histoire moderne et contemporaine dans le but d'engager des études de ce type. Dès 1980, un précieux guide de recherche était publié⁴ et différentes recherches étaient entreprises. Celle que dirige Dominique Barjot sur les patrons du Second Empire, élite qui comprend de nombreux hommes politiques de l'époque (Armand Béhic, Eugène Schneider, Auguste Mimerel,...) a déjà donné lieu à sept volumes régionaux et proposera bientôt au public une première synthèse⁵. Après un travail pionnier sur les conseillers généraux de 1870⁶, le Centre de recherches sur l'histoire du XIX^e siècle⁷ a travaillé de son côté sur les maires, à l'initiative de Maurice Agulhon et de Louis Girard⁸. Plus récemment, sa grande enquête sur les parlementaires de la Troisième République qui a déjà permis de publier un ouvrage sur les sénateurs inamovibles et de nombreux volumes régionaux vient d'être couronnée par un colloque international à l'Assemblée Nationale et au Sénat dont les actes paraîtront au premier semestre 2003⁹.

La recherche sur le personnel politique de 1848 qui a commencé il y a quelques mois s'appuie sur cette expérience et mobilise une partie de l'équipe qui a travaillé sur les parlementaires de la Troisième République. Les plus grandes figures de la Deuxième République ont déjà suscité des travaux nombreux, variés et d'excellente facture¹⁰. Cependant, le colloque du cent-cinquantième de l'avènement de ce régime¹¹ a montré combien les domaines d'investigation sont encore nombreux, combien il importe aussi de ne pas se limiter à l'étude de quelques personnalités pour comprendre comment la France de 1848 a été dirigée. Le nouveau projet du Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle entend donc traiter un dossier

¹ *Les Généraux de la Révolution et de l'Empire*, Bordas, 1947.

² A.-J. Tudesq, *Les Grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, PUF, 1964 ; J. Estèbe, *Les Ministres de la République*, Presses de la FNSP, 1982 ; É. Anceau, *Les Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle*, Champion, 2000.

³ Les deux historiens ont fait paraître en 1979 *Les masses de granit. Cent mille notables du Premier Empire* (Éd. de l'EHESS). A commencé ensuite l'édition de volumes départementaux qui se poursuit encore.

⁴ C. Charle, J. Nagle, M. Perrichet, M. Richard et D. Woronoff, *Prosopographie des élites françaises (XVI^e - XX^e siècle). Guide de recherche*, éd. CNRS - IHMC.

⁵ D. Barjot, É. Anceau, I. Lescent-Giles, B. Marnot dir., *Les Entrepreneurs du Second Empire*, PUPS, 2003.

⁶ L. Girard, A. Prost et R. Gossez, *Les Conseillers généraux de 1870*, PUF, 1970.

⁷ Il a établi de nombreux ponts avec l'IHMC, entre autres grâce aux professeurs J.-M. Mayeur et C. Charle.

⁸ M. Agulhon, L. Girard, J.-L. Robert et W. Serman, *Les Maires en France du Consulat à nos jours*, éd. du CNRS et Publ. de la Sorbonne, 1986.

⁹ J.-M. Mayeur, J.-P. Chaline et A. Corbin dir., *Les Parlementaires de la Troisième République*, Publ. de la Sorbonne.

¹⁰ Comme en témoignent les numéros « Cinquante ans de recherches sur 1848 » et « 1848. Un modèle politique à l'épreuve » de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* (n° 14, 1997 et n° 16, 1998). Nous y renvoyons le lecteur intéressé et nous nous contentons de mentionner ici M. Agulhon, *Les Quarante-huitards*, « Archives », Gallimard - Julliard, 1975, rééd. Folio Histoire, Gallimard, 1992.

¹¹ Actes publiés sous le titre *1848*, Créaphis, 2002.

qui n'a été, jusque-là, qu'entrouvert : celui des personnalités effectivement influentes en 1848. Il s'agit des 11 membres du gouvernement provisoire, des 36 ministres, des 915 à 920 Constituants, des conseillers d'État, des directeurs des cabinets ministériels et des grands services publics, des commissaires de la République, des préfets, des procureurs généraux, des présidents des conseils généraux, des maires des grandes villes, des patrons de presse, des meneurs et dirigeantes de clubs. Nous n'oublions pas non plus les égéries politiques. Que l'on songe à Flora Tristan, George Sand ou Marie d'Agoult ! Nous estimons que le corpus comprend au total 1500 personnalités. Les recoupements entre les sous-ensembles sont heureusement nombreux. Nous en voulons pour preuve l'exemple du banquier manceau Trouvé-Chauvel, autoproclamé administrateur provisoire de la Sarthe le 27 février 1848, reconnu commissaire du gouvernement pour le département le lendemain, puis devenu successivement commissaire général de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Mayenne le 20 mars, premier des douze élus de la Sarthe à la Constituante le 23 avril, préfet de police le 17 mai, préfet de la Seine le 19 juillet et enfin ministre des Finances du 25 octobre au 20 décembre !¹²

En fait, plusieurs questions sous-tendent ce projet. Qui sont ces hommes (et, dans leur ombre, ces femmes) qui accèdent au pouvoir en 1848 ? Y a-t-il rupture complète avec le personnel politique de la monarchie de Juillet ? Quelles sont les modalités d'accès au pouvoir ? Peut-on dégager des filières de recrutement ? Comment le pouvoir s'exerce-t-il et comment les relations entre pouvoirs centraux et pouvoirs locaux s'articulent-elles ? Quels sont les rapports que les nouveaux dirigeants entretiennent entre eux, mais aussi avec leurs administrés, les différents groupes sociaux et, plus largement, avec ce que nous appelons la « société civile » ? Comment ces personnalités interviennent-elles dans les grands débats du temps ? Quels discours emploient-elles ? Quelle image entendent-elles donner d'elles-mêmes et quelle vision les citoyens en ont-ils ? Que devient cette « élite » sous la République présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte et au-delà ? Autant de questions qui ne se limitent pas au champ politique mais interrogent aussi les histoires sociale, culturelle, religieuse, économique ainsi que l'histoire des mentalités, celle des représentations et des symboles, celle des femmes ou encore des « sciences amies » : politologie, sociologie, sémiologie,...

Le cadre chronologique de l'enquête (des journées révolutionnaires de février 1848 dont sort la Deuxième République à l'investiture du président Louis-Napoléon Bonaparte et à la formation d'un nouveau gouvernement, le 20 décembre 1848 qui amènent une épuration du personnel politique) est bref, ce qui présente deux avantages majeurs. Il permet de donner une certaine homogénéité au corpus (« la génération romantique ») et donne l'espoir de pouvoir étudier certains aspects du sujet de façon exhaustive (débat parlementaire, votes des élus, image des dirigeants,...), même si, au lendemain d'une révolution, le nouveau pouvoir ne chôme pas, si les Constituants ont siégé de façon continue et si les séances parlementaires ont été souvent longues ! Sans être un obstacle insurmontable comme le prouvent maints précédents, le cadre géographique de l'enquête pose un problème d'une autre ampleur. De par sa nature, le corpus appartient en effet à la France entière et même aux colonies¹³. Les sources conservées à Paris ne fourniront donc pas tous les renseignements nécessaires. Nous avons donc constitué autour de ce projet, une équipe de recherche en trois cercles concentriques, selon une procédure dont on a déjà pu vérifier l'efficacité. Un groupe restreint et complémentaire se répartit des activités de recherches thématiques et de coordination géographique. Les autres membres du Centre apportent leurs compétences dans des domaines particuliers. Enfin, plusieurs enseignants-chercheurs d'universités de la France entière étudient les personnalités de leurs régions.

L'enquête possède déjà son calendrier. Des informations essentielles (état civil, famille, formation, profession, attaches politiques, appartenance à des réseaux philosophiques et économiques, activités journalistiques, grandes lignes de la carrière politique, détail des fonctions et du rôle en 1848,...) sont prioritairement collectées. Un dictionnaire biographique sera publié sous trois ans. Il s'inspirera du *Biographisches Handbuch der Abgeordneten der Frankfurter Nationalversammlung 1848/1849* d'Heinrich Best et Wilhelm Weege, somme phénoménale d'informations sous un volume réduit et sous une forme très claire¹⁴. Au terme des deux années suivantes qui permettront d'achever de compléter la base de données, un colloque proposera des synthèses sur les principales questions traitées par l'enquête ainsi qu'une mise en perspective internationale¹⁵.

Nous espérons que ces quelques propos inciteront de nouveaux chercheurs à intégrer l'équipe du Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle. Puissent-ils également susciter de nouvelles vocations prosopographiques !

¹² Cf. F. Lemeunier, « Un banquier manceau, ministre des Finances de la Deuxième République, Ariste-Jacques Trouvé-Chauvel (1805-1883) », *La Province du Maine*, 1948 – 1952.

¹³ Ce sont la Martinique et la Guadeloupe qui élisent Victor Schœlcher à la Constituante.

¹⁴ Ce modèle du genre a paru chez Droste à Düsseldorf, en 1996.

¹⁵ Nos collègues allemands, anglais, italiens et belges sont très avancés dans l'étude de leurs élites politiques.

Pour citer cet article :

Éric Anceau, « Les acteurs politiques de 1848. Une plongée dans l'histoire du XIX^e siècle », *Parlement(s). Histoire et politique*, n°0, « Faut-il tourner le dos à la politique ? », 2003, [en ligne] : <http://parlements.org/parlements/num0_11_Anceau.pdf>, (page mise en ligne le 13/09/06, consultée le -/--/--).